

Renseignements pratiques

Inscriptions

En ligne sur notre site www.anthemis.be, rubrique «Formations».

Etudiants: inscriptions par email à l'adresse carole.verdicq@anthemis.be

Date

Le vendredi 16 septembre 2022 de 9h00 à 16h30

Lieu

- Chambre des représentants de Belgique
Place de la Nation 2, 1008 Bruxelles
- Ou à distance
Les participants à distance recevront le lien de connexion 3 jours avant l'événement.

Frais d'inscription

- Participation au colloque (lunch et drink inclus): 150 € TTC
- Participation au colloque (lunch et drink inclus) avec l'ouvrage *La politique hospitalière en Belgique*: 195 € TTC
- Inscription gratuite sans ouvrage pour les étudiants, sous réserve de l'envoi d'une copie de la carte d'étudiant à l'adresse carole.verdicq@anthemis.be

Formation permanente

AVOCATS.BE: 6 points

IFJ: demande en cours

L'attestation de présence sera envoyée par email après le colloque.

Contact

Anthemis - Carole Verdicq

E-mail: carole.verdicq@anthemis.be

Tél.: 010/42.02.96

Maxime Fontaine

Maxime.Fontaine@ulb.be

0472.54.19.63



En fonction du choix de l'inscription, l'ouvrage *La politique hospitalière en Belgique* sera remis sur place ou envoyé par la poste.



Colloque

La politique hospitalière en Belgique: financement, organisation et enjeux pour l'avenir

Sous la coordination de **Benoît Bayenet** (ULB/ULiège), **Maxime Fontaine** (ULB) et **Yolande Husden** (ULiège)

En présence du ministre de la santé **Franck Vandenbroucke** et de la Ministre wallonne de la Santé **Christie Morreale**

Bruxelles, **16 septembre 2022**
de 09:00 à 16:30



SUR PLACE



OU À DISTANCE



CERAP



FNRS



La politique hospitalière en Belgique : financement, organisation et enjeux pour l'avenir

Parmi les enjeux de demain en matière de finances publiques, les dépenses de santé occupent une place importante. Tant au niveau fédéral que régional et communautaire, le financement des hôpitaux connaît et devrait continuer à connaître des réformes importantes.

A ce sujet, le ministre de la Santé Frank Vandenbroucke vient d'annoncer une réforme extrêmement ambitieuse des hôpitaux: préférence pour le financement au forfait plutôt qu'à l'acte, révision de la nomenclature et remboursement de l'acte intellectuel, plafond imposé aux suppléments privés, renforcement de la coopération entre hôpitaux sur l'offre de soins.

Cette réforme cherche à apporter des réponses aux problèmes du secteur. Une réforme aussi ambitieuse ne sera pas simple à mettre œuvre. Quelles sont les conditions de sa réussite? Quelles sont les difficultés de la mise œuvre? Quels sont les défis et opportunités qu'elle crée pour les institutions hospitalières confrontées à des pénuries de personnel, des difficultés financières, des attentes parfois contradictoires des acteurs de la santé et des patients?

Le but de cette conférence est d'apporter une analyse pluridisciplinaire de la politique hospitalière en Belgique en abordant aussi bien les aspects économiques que juridiques, budgétaires ou encore communautaires.

Programme

- 08:30** **Accueil**
- 09:00** **Propos introductifs**
Christie Morreale, Ministre wallonne de la Santé
- 09:15** **Introduction**
Benoît Bayenet, professeur de finances publiques à l'ULB et à l'ULiège, président du Conseil centrale de l'économie
- 09:30** **Une organisation des hôpitaux complexe**
La politique hospitalière en Belgique est à l'image de l'organisation fédérale du pays: éparpillée, difficilement lisible et encore sujette à être réformée. L'objectif de cette première session est de dresser l'état des lieux de l'organisation des hôpitaux et de discuter de certaines dimensions qui pourraient apparaître comme problématique.
Philippe Dehaspe (UCLouvain), **Denis Henrard** (Unessa), **Céline Poupez** (KCE), **Sarah Ben Messaoud** (Altea), **Stéphane Rillaerts** (CHR Sambre et Meuse)
- 10:45** **Pause-café**
- 11:15** **Des réformes pour garantir l'avenir?**
Le secteur hospitalier a connu de multiples réformes ces dernières années. Outre l'importante sixième réforme de l'Etat qui a modifié la répartition des compétences hospitalières, l'hôpital a connu la création des « lits justifiés » en 2002, la forfaitisation de certains médicaments en 2006 et l'introduction de forfaits pour les soins « à basse variabilité » en 2019. Une réforme de la nomenclature médicale est également en cours. Cette session aura pour but d'analyser la pertinence de ces réformes et d'envisager quelles pourraient être les suivantes.
Philippe Devos (CHC Liège), **Maxime Fontaine** (ULB), **Yolande Husden** (ULiège), **Pol Leclercq** (ULB), **Magali Pirson** (ULB)
- 12:30** **Pause-repas**
- 13:30** **Table-ronde des acteurs de la politique hospitalière**
Faisant suite aux analyses académiques de la matinée, cette session aura pour objectif d'entendre les acteurs de terrain que sont l'INAMI et les mutuelles.
Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris, **Benoît Collin**, administrateur général de l'INAMI et **Elisabeth Degryse**, vice-présidente de la Mutualité chrétienne
- 14:45** **Pause-café**
- 15:00** **Conclusion** du Ministre de la Santé, **Frank Vandenbroucke** et **débat avec la salle**
- 16:30** **Drink**